



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS

1 513 920 \$ de plus pour la restauration de 13 de ses établissements

Gaspé, le 30 janvier 2008 – Le président de la Commission scolaire, monsieur Jean-Pierre Pigeon, est heureux d'annoncer que dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » prévue aux règles budgétaires des commissions scolaires pour 2007-2008, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport alloue une somme additionnelle de 1 513 920 \$ à la Commission scolaire des Chic-Chocs pour la concrétisation de projets d'amélioration pour 13 de ses établissements.

Le budget initial qui avait été attribué à l'amélioration, à la modification et à la transformation de l'ensemble des bâtiments de la Commission scolaire pour 2007-2008 était de 686 640 \$. L'ajout de cette nouvelle allocation permettra de porter la somme consacrée cette année, à la restauration de certaines de ses infrastructures, à 2 200 560 \$.

Ce sont les 13 établissements suivants qui bénéficieront de correctifs importants soit à leur toiture, à leur fenestration ou à leurs parements extérieurs :

Les écoles St-Norbert, St-Antoine, des Prospecteurs, du P'tit Bonheur, Notre-Dame, St-Paul, aux Quatre-Vents, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, C.-E.-Pouliot, St-Rosaire, de la Découverte et Notre-Dame-de-Liesse ainsi que le Centre d'éducation des adultes de l'Envol.

Source :

Marie-Noëlle Dion, agente d'information

Téléphone: (418) 368-3499, poste 240

Télécopieur : (418) 368-6531

Site Internet : www.cschic-chocs.net